

à dire qu'elle naquit à Nanterre peu d'années avant le temps où saint Germain, évêque d'Auxerre, alla dans l'île de Bretagne combattre l'hérésie de Pélage (429 ap. J.-C.). Elle y passa probablement toute son enfance et la plus grande partie de sa jeunesse. Puis, ses parents étant morts, elle vint à Paris où l'appelait sa marraine ¹ et où elle se trouvait depuis quelque temps déjà lorsque saint Germain se rendit pour la deuxième fois en Bretagne (446 ap. J.-C.)². A partir de ce moment, sans avoir d'occupation fixe, elle fit du bien autour d'elle et surtout voyagea beaucoup. Enfin elle mourut à Paris et le roi Clovis construisit en son honneur une église où ses restes devaient être déposés.

Une tradition fort accréditée de nos jours veut que, pendant son séjour à Nanterre, sainte Geneviève ait été bergère. Il est sans doute possible que ses parents, gens aisés, semble-t-il ³, possédassent des troupeaux et que la jeune fille, élevée avec une simplicité toute rustique, n'ait pas craint de suivre aux champs les serviteurs de la maison. Toujours est-il que l'hagiographe n'en dit rien et que ce qu'il raconte de ses premières années, loin de permettre de lui attribuer un semblable genre de vie, ferait plutôt supposer un caractère et des habitudes tout différents.

Selon les auteurs du *Gallia Christiana* cette tradition ne remonterait pas au-delà du commencement du XVI^e siècle. « Au mois de décembre de l'année 1512, « disent-ils, Pierre du Pont, l'Aveugle, de Bruges, dédia à « Philippe Cousin, modérateur très vigilant du monastère « de sainte Geneviève sur la colline de Paris, un poème « épique relatif à l'histoire de cette sainte, divisé en neuf (*sic*) « livres, à l'instar de l'Enéide de Virgile, poème qui est le

1) *Vita b. Genovefe*, par. 7; *mater spiritualis*, c'est-à-dire celle qui l'avait tenue sur les fonts baptismaux.

2) Sur les voyages de saint Germain en Bretagne et l'époque où ils eurent lieu, voir la notice préliminaire des Bollandistes à la Vie de saint Germain d'Auxerre, § VI (*Acta Sanctorum*, 31 juillet, VII, p. 495).

3) Nous voyons en effet que sainte Geneviève possédait en propre des terres aux environs de Meaux (*Vita b. Genovefe*, par. 47) ; il est à croire que ces biens lui venaient de ses parents.